



Groupement national
interprofessionnel
des semences et plants



Union française
des semenciers



Union des industries
de la protection
des plantes

Communiqué de presse
Paris, le 7 octobre 2010

**Loi OGM :
Un constat d'échec inacceptable pour l'avenir de l'agriculture**

Les professionnels des semences et de la protection des plantes prennent acte des conclusions d'Antoine Herth et Germinal Peiro. Ils demandent au gouvernement de tout mettre en œuvre pour qu'enfin les agriculteurs puissent avoir le choix de produire avec ou sans OGM.

Inapplicable, maigre bilan, échec patent, grande déception, tels ont été les termes employés dans leurs conclusions par Antoine Herth et Germinal Peiro lors de la présentation de leur rapport sur l'application de la loi adoptée le 25 juin 2008 devant la Commission des Affaires économiques de l'Assemblée Nationale, le 6 octobre.

Le constat du faible impact de cette loi est une réalité dont les conséquences se mesurent déjà.

Comme l'explique Philippe Gracien, porte-parole des professionnels des semences et de la protection des plantes : « La non application de cette loi a effectivement déjà un impact économique négatif. La perte de rendement à l'hectare sur certaines cultures ou la délocalisation de la recherche entraînant des investissements à l'étranger et non en France en sont deux exemples significatifs.

Elle entraîne également un désengagement des chercheurs sur la thématique des OGM se traduisant par un retard dans l'innovation qui ne sera pas sans conséquence, notamment pour l'expertise et l'évaluation. Enfin, cette situation contribue à diminuer la compétitivité de l'agriculture car les agriculteurs n'ont malheureusement toujours pas le choix de leur mode de production ».

Pour rester au premier plan et s'inscrire dans une démarche durable, l'agriculture française doit pouvoir disposer de tous les outils proposés et disponibles dans le monde. Il est urgent que le gouvernement en prenne conscience et mette tout en œuvre pour que les agriculteurs français puissent enfin produire avec ou sans OGM.

Pour toute information complémentaire merci de contacter Valérie Carlon :
Tél. : 06 12 21 08 30; e-mail : valerie.carlon@wanadoo.fr